

# Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2025 Exercice 2024

En application des dispositions de l'article 8 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire - Exercice 2024 - de l'association départementale des parents de personnes en situation de handicap intellectuel et leurs amis (Unapei17) a été convoquée le vendredi 13 juin 2025 à partir de 14h par courrier et/ou par mail adressé à chacun des adhérents.

Conformément aux dispositions de l'article 8-1 des statuts, 68 membres ayant voix délibérative étant présents ou représentés sur les 231 adhérents à jour de leur cotisation, l'Assemblée Générale Ordinaire a pu valablement délibérer sur l'ordre du jour communiqué à l'ensemble des adhérents, à savoir :

- Accueil des participants
- Hommage aux personnes disparues
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024
- Rapport financier
- Rapport d'activités associatif et des établissements et services
- Nouvelles adhésions
- Présentation des candidatures et élection des administrateurs
- Rapport d'orientation

**Madame Fabienne BARRAU**, présidente, ouvre la 64<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire et remercie de sa présence Madame Sonia AHEHEHINNOU, 1<sup>e</sup> Vice-Présidente de l'Unapei et Vice-Présidente de l'Urapei Nouvelle-Aquitaine.

Il est de coutume que Monsieur Luc GATEAU, Président de l'Unapei nationale, introduise notre AGO en une vidéo. Cependant, cette année, l'AGO de l'Unapei aura lieu le 20 juin 2025 à Caen. De ce fait, Madame Sonia AHEHEHINNOU introduit notre Assemblée Générale Ordinaire sur la thématique de l'autodétermination.

Elle partage un message qui lui tient profondément à cœur. L'autodétermination ne se décrète pas. Elle se construit, pas à pas, avec un accompagnement de qualité, fondé sur la confiance, l'écoute et le respect des projets de vie. Nos associations y sont pleinement engagées.

L'autodétermination, c'est aussi permettre aux personnes d'être pleinement actrices, pas seulement bénéficiaires de services. Cela suppose que les familles soient écoutées, les professionnels reconnus, et que nos associations soient considérées comme des partenaires à part entière de la société.

C'est tout le sens des travaux du laboratoire de l'engagement auxquels participe activement Unapei17, avec l'Unapei Nouvelle-Aquitaine.

Le combat est collectif. Il est devant nous. Mais il est juste. Et il commence ici. Avec vous. Avec nous.

Pour introduire cette Assemblée Générale Ordinaire, Madame Fabienne BARRAU souligne que cette année, nous avons choisi de montrer les instants importants de 2024 des établissements et services de notre association par l'exposition de sculptures fabriquées par Julien DESOUSA, Damien NAUD, Guillaume ABREU et Florian BARRADEAU travailleurs en situation de handicap de l'esatco 17, site de Périgny (CATFER).

Egalement, l'Unapei 17 a pu compter sur les talents de Morgane GODON, pour la réalisation du film que nous allons visionner, film expliquant les ateliers sur son établissement d'accueil. Nous avons pour projet de lui proposer de réaliser d'autres films sur les établissements et services de l'Unapei17.

Madame Fabienne BARRAU redit notre engagement à respecter les grands axes de notre projet associatif malgré les turbulences qui agitent notre secteur.

Elle remercie ainsi que le Conseil d'Administration, le Directeur Général, à qui nous avons confié la tâche de mener à bien notre politique associative ainsi que toutes les équipes éducatives, administratives et techniques qui travaillent et assurent le fonctionnement de l'Unapei17, sans qui nous serions bien démunis.

La parole est donnée à **Monsieur Alix MEYER**, Directeur Général.

Monsieur le Directeur Général ose le dire, rétrospectivement l'année 2024 a été une année plutôt sereine.

L'année 2024 a été marquée par la reconnaissance par la puissance publique de la valeur de l'ensemble des professionnels de notre secteur d'activité, reconnaissance matérialisée par l'agrément d'un accord national, par le Ministère, nous permettant de verser la prime dite Ségur à ceux qui jusque-là en avaient été privés.

Il évoque l'équilibre budgétaire, l'Unapei 17 le doit à l'ensemble de ses professionnels, il les en remercie, puisque l'enjeu majeur est d'y parvenir, dans cette période encore d'inflation et d'incertitude budgétaire, sans hypothéquer la qualité de notre travail auprès des personnes porteuses de handicap dont nous avons la responsabilité.

Avant de passer aux obligations statutaires, un hommage est rendu aux personnes qui nous ont quittées depuis la dernière Assemblée Générale Ordinaire. Une minute de silence est observée en la mémoire de :

- Valérie PICHERIT, ancienne résidente au FOH « Le Bonnodeau » à Lagord
- Nicole NE, salariée retraitée du 03/09/1979 au 31/12/2006 à l'ESAT de Périgny
- Patrick JUCHEREAU, résident au FAM de Bouhet
- Claude VANDOIS, père d'Olivier au FOH/FOJ « Le Bonnodeau » à Lagord
- Claude EVENO, père d'Alain, au FOH/FOJ « Le Bonnodeau » à Lagord

## **APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2024**

**À l'unanimité des membres présents ou dûment représentés, l'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire.**

**Pour: 68 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0 voix**

## **RAPPORTS FINANCIERS ET DE GESTION POUR L'EXERCICE 2024**

Monsieur Alix MEYER, Directeur Général, Madame Fabienne BARRAU, Présidente en l'absence de Anne-Marie OLARGUES, Trésorière et Madame Sophie PERROTIN, Commissaire Aux Comptes présentent les rapports financiers.

• Total du bilan	27 006 242€
• Compte de résultat	
○ Total des produits	30 521 796€
○ Total des charges	30 309 664€
• Résultat de l'exercice 2024	212 131€
• Bilan financier	
○ Fonds de roulement d'investissement	4 256 104€
○ Fonds de roulement d'exploitation	4 063 021€
○ Excédent de financement d'exploitation	308 551€
○ Trésorerie	8 627 675€
○ Taux d'endettement (emprunt) 2024	15%

Budget global géré par l'association en 2024 : 26 900 000€

La trésorerie est de 117 jours d'activité pour l'année 2024.

### **1<sup>ère</sup> résolution**

**L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des comptes annuels de l'association afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2024, les approuve à l'unanimité des membres présents ou dûment représentés, tels qu'ils ont été présentés, et donne quitus à la Présidente et à la Trésorière pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé.**

**Pour 68 voix**  
**Abstention 0 voix**  
**Contre 0 voix**

La parole est donnée à **Madame PERROTIN**, Commissaire Aux Comptes.

La Commissaire Aux Comptes rappelle sa mission légale sur les comptes présentés qui constitue un gage de garantie pour les adhérents, les financeurs, les salariés et les organismes bancaires.

Elle remercie l'équipe comptable avec laquelle la collaboration est cordiale, efficace et transparente.

**« Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

**Le résultat apparaissant au compte de résultats reprend le résultat de l'association et les résultats des établissements et services gérés par l'association (y compris la reprise de résultat N-2) ».**

**La Rochelle, le 28 mai 2025**

**S.PERROTIN**

**Société de commissaires aux comptes**

**« Groupe EXCEL »**

## **2<sup>ème</sup> résolution**

**Constatant que les comptes annuels de l'exercice 2024 se soldent par un résultat comptable de 212 131€ soit pour la gestion contrôlée : 220 600 € et pour la gestion libre 432 732€.**

**L'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats tels que présentés :**

**Gestion libre : 468 776€ en report à nouveau pour les différents ESAT**

**Vie associative : - 36 044€ en prélèvement sur les reports à nouveau des productions des ESAT**

**Pour 68 voix**

**Abstention 0 voix**

**Contre 0 voix**

## **REQUALIFICATION DES RESERVES « GNOSSAL »**

Madame BOURSIQUOT, Directrice Administrative et Financière expose la requalification des réserves « GNOSSAL ». Des réserves constituées par des cotisations prélevées en financement du 1% logement sont inscrites au bilan pour un montant de 249 639.37€ sur la ligne Réserve Gnoossal (compte 10688910). Suite à un changement de méthode de comptabilité de cette cotisation, ces réserves ne sont plus mouvementées depuis 1992. Sur proposition du Conseil d'Administration, il est présenté une qualification des Réserves Gnoossal en Réserve de compensation des déficits pour la gestion contrôlée pour un montant de 241 340.42€ et en report à nouveau pour la gestion libre à hauteur de 8 298.95€

### **3<sup>ème</sup> résolution**

***Après présentation par Madame la Directrice Administrative et Financière, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres présents ou dûment représentés ayant voix délibérative, la requalification des Réserves Gnessal en Réserves de compensation des déficits pour la gestion contrôlée pour un montant de 241 340.42€ et un report à nouveau pour la gestion libre à hauteur de 8 298.95€***

<b><i>Pour</i></b>	<b><i>68 voix</i></b>
<b><i>Abstention</i></b>	<b><i>0 voix</i></b>
<b><i>Contre</i></b>	<b><i>0 voix</i></b>

### **BUDGET ASSOCIATIF**

---

Le résultat comptable 2024 du budget associatif et le budget prévisionnel 2026 est présenté par Madame Fabienne BARRAU, Présidente Unapei17.

### **4<sup>ème</sup> résolution**

***Après présentation par Madame la Présidente, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres présents ou dûment représentés ayant voix délibérative, le budget prévisionnel 2026 tel que présenté avec le maintien de la cotisation à 67€.***

***Et une cotisation décidée à 42€ pour les personnes en situation de handicap accompagnées et accueillies par l'Unapei17***

<b><i>Pour</i></b>	<b><i>68 voix</i></b>
<b><i>Abstention</i></b>	<b><i>0 voix</i></b>
<b><i>Contre</i></b>	<b><i>0 voix</i></b>

### **NOUVELLES ADHÉSIONS**

---

En application des dispositions de l'article 4 des statuts, les demandes d'adhésion validées par le Conseil d'Administration sont soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Les 12 demandes d'adhésion suivantes ont été enregistrées au cours de l'année 2024 :

- Rémy COMPAGNON, pour Alexandre – FOH/FOJ Surgères
- Alain DATTICHES, pour Audran – FOH Bouhet
- Eléonore GADY, pour Alexandre – FOH Bouhet
- Céline GUILLON, pour Lisa – FOH/FOJ Surgères
- Catherine HALLE, pour Floriane – FOH/FOJ Surgères
- Jacques LUNDGREN, pour Laurence – Hors Unapei17
- Joël MACHE, personne anciennement accompagnée par le SAVS
- Muriel MARTINET, pour Rodolphe – FOH/FOJ Surgères

- Daniel MERLE, pour Justine – FOH/FOJ Surgères
- Doryle PELLEGRIN, pour René – IME La Rochelle
- Maëva RIGAUD NADEAU, pour Louison – IME La Rochelle
- Marie-José SAMSON, pour Anthony – FOH Le Thou

### **5<sup>e</sup> résolution**

***L'assemblée générale, à l'unanimité des membres présents ou dûment représentés, approuve les 12 nouvelles demandes d'adhésion de l'année 2024***

<b><i>Pour</i></b>	<b><i>68 voix</i></b>
<b><i>Abstention</i></b>	<b><i>0 voix</i></b>
<b><i>Contre</i></b>	<b><i>0 voix</i></b>

A ce jour, l'association compte 227 adhésions dont 134 adhérents à jour de leur cotisation.

### **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024**

---

Le rapport moral de l'association ainsi que les rapports d'activités des établissements et services ont pu être consultés et téléchargés sur le site de l'association depuis le 23 mai 2025 et sont transmis en version papier ce jour.

L'autodétermination est un axe de travail dans les établissements et services de l'Unapei17 depuis plusieurs années. Olivier LARDILLIER va revenir sur ce sujet lors de sa présentation.

### **6<sup>ème</sup> résolution**

***L'Assemblée Générale approuve à la majorité des membres présents ou dûment représentés le rapport d'activité relatif à l'exercice 2024***

<b><i>Pour</i></b>	<b><i>68 voix</i></b>
<b><i>Abstention</i></b>	<b><i>0 voix</i></b>
<b><i>Contre</i></b>	<b><i>0 voix</i></b>

## **RAPPORT D'ORIENTATION 2025**

---

Madame la Présidente donne lecture du rapport d'orientation articulé autour des 3 orientations stratégiques du projet Associatif :

- **Permettre à chaque personne handicapée d'être actrice de sa vie**
- **Contribuer de façon significative à l'évolution de la société vers un modèle solidaire et inclusif**
- **Affirmer notre modèle associatif parental d'entrepreneurs militants**

### **7<sup>ème</sup> Résolution**

***L'Assemblée Générale à l'unanimité des membres présents ou dûment représentés approuve le rapport d'orientation relatif à l'exercice 2024.***

<b><i>Pour</i></b>	<b><i>68 voix</i></b>
<b><i>Abstention</i></b>	<b><i>0 voix</i></b>
<b><i>Contre</i></b>	<b><i>0 voix</i></b>

### **Questions et/ou observations de la salle :**

- Intervention de Monsieur GOICHON, parent adhérent, souligne avec satisfaction la présence de nombreux parents du FOH/FAM de Bouhet ainsi que la présence des personnes accueillies dans cet établissement à l'occasion de l'Assemblée Générale.

## **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

Les administrateurs composant le tiers sortant qui sollicitent un nouveau mandat et les candidats à un premier mandat présentent leur profession de foi :

### Renouvellement de mandat

Pierre-Marie BARRAU  
Anne-Marie OLARGUES  
Odile PARMENTIER  
Céline SOBEZACK

### Election d'un nouveau membre

Sabine VAILLY

### **Résultats du vote concernant l'élection des administrateurs**

**68 personnes inscrites**  
**68 votants**

<b>Madame Anne-Marie OLARGUES</b>	<b>62 voix</b>
<b>Madame Odile PARMENTIER</b>	<b>66 voix</b>
<b>Madame Céline SOBEZACK</b>	<b>66 voix</b>
<b>Monsieur Pierre-Marie BARRAU</b>	<b>66 voix</b>
<b>Madame Sabine VAILLY</b>	<b>67 voix</b>

Madame la Présidente clôture l'Assemblée Générale Ordinaire pour donner la parole à Monsieur Olivier LARDILLIER, formateur consultant de l'Adapei de la Creuse, sur le thème :

**« L'Autodétermination jusqu'où ? De ma crainte du risque à l'opportunité d'une responsabilité partagée »**

La Secrétaire de séance  
Catherine DAVIET

La Présidente  
Fabienne BARRAU